INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 2 mars 2015

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi Mme Josyane Ledoux M. Jean-Louis Tinant M. Daniel Garceau
Absent :	M. Denis Robert

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

RÉSOLUTION 2015-44
Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 2 mars 2015 et que soit ajouté le point suivant : Point # 13 : Demande au comptable pour un rapport additionnel

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 2 mars 2015
2. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 2 février 2015
3. Acceptation et paiement des comptes du mois de février 2015
4. Résolution : Augmentation de salaire de l'adjointe au directeur général
5. Résolution : Autorisation au Directeur général : congrès de l'ADMQ, 17,18 et 19 juin
6. Résolution : Entériner la décision d'aller en appel d'offre regroupé pour le pavage 2015 pour le rang Saint-Georges de la 202 à la montée Dupuis
7. Résolution : Appel d'offre pour la vente du camion-citerne
8. Résolution : Appel d'offre pour la vente de la charrue
9. Résolution : Surveillance au pont Grande-Décharge
10. Résolution : Autorisation à Daniel pour assister à la vente pour non-paiement des taxes et d'achat en cas de non vente
11. Service Incendie : Pompiers et PR :
12. Voirie :
    - Information : Rapport sur l'état du garage municipal
13. Parc Régional :
    - Information : Subvention « Table pour la récupération hors foyer »
    - Résolution : participation du Parc régional dans le bottin des évènements
    - Résolution : Envoi de la publication du bottin des évènements de sport et loisir de la MRC dans St-Bernard-de-Lacolle par la poste
    - Avis de motion Règl. 123-2
    - Résolution : Entériner l'engagement de Casey Major
    - Résolution : augmentation du nombre d'heure de l'adjointe
    - Information : Tournois de Disc-Golf
    - Information : Soumission Remonte-Pente

14. Bibliothèque :
15. Divers :
    - Information : Certificat d'autorisation pour le Centre Jules-Romme (2)
    - Résolution : Congé de Pâques : 3 ou 6 avril 2015 (1 jour payé + 1 jour non payé)
    - Invitation au souper spaghetti de « Sourire sans fin » $12.00/ personne
    - Information : Réforme cadastrale terminée
    - Demande d'appui : Avril - mois de la jonquille
    - Demande d'appui : Commission scolaire New Frontiers à ne pas fusionner avec Riverside
    - Résolution : Démarche commune pour obtenir une dérogation au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
    - Demande de dons : Étudiants du CEGEP St-Jean en psychologie aide au Guatemala
    - Information : Appel de proposition : Internet Haute Vitesse avec la MRC
16. Correspondance
17. Période de questions

RÉSOLUTION 2015-45
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Josyane Ledoux et résolu à l'unanimité que soit accepté et entériné le procès-verbal de la session ordinaire du 2 février 2015.

RÉSOLUTION 2015-46
Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes de février 2015 de la liste en annexe.

Du chèque 49764 au chèque 49951 inclusivement, le total est: 122 620.60$
Le fonds de roulement est de :..... 550 000,00$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2015 est de : ..... 490 000,00$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

LA CONSEILLÈRE MME JOSYANE LEDOUX QUITTE SON POSTE INVOQUANT UN POTENTIEL DE CONFLIT D'INTÉRÊT.

RÉSOLUTION 2015-47
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit accordée une augmentation de salaire à Mme Jocelyne Blanchet de 3.00$ et que soit établi son salaire horaire brut à 25.49$ de l'heure.

LA CONSEILLÈRE MME JOSYANE LEDOUX EST CONVOQUÉE ET REPREND SON POSTE.

RÉSOLUTION 2015-48
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisé le directeur général à participer au congrès de l'ADMQ du 17 au 19 juin 2015 à Québec et que soient payés ses frais d'inscription, d'hébergement et de dépense pour le congrès.

Formules Mu...pales - No 5614-...f

RÉSOLUTION 2015-49
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit entérinée la décision d'aller en appel d'offres regroupé pour le pavage 2015 pour le rang Saint-Georges, de la 202 à la montée Dupuis, pour une distance approximative de 1.7 km et que soient respectés les critères établis par la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.

RÉSOLUTION 2015-50
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit demandé à la firme Groupe ABS, ingénieurs de Saint-Rémi, de faire la surveillance des travaux de réfection du ponceau sur le chemin de la Grande-Ligne au cours d'eau Grande-Décharge de la Grande-Ligne, que la date de la remise des plans et devis d'exécution soit reportée au 4 mai 2015 et que les travaux devront être exécutés avant le 25 août afin de ne pas nuire au transport scolaire.

RÉSOLUTION 2015-51
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisé le directeur général à participer à la vente par la MRC des Jardins-de-Napierville des immeubles mis en vente pour non-paiement des taxes et qu'il soit autorisé à acheter au nom de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle les immeubles sur son territoire pour lesquels il n'y a pas de proposition d'achat.

RÉSOLUTION 2015-52
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Josyane Ledoux et résolu à l'unanimité que soit autorisé le coordonnateur du Parc à participer, pour 2015, au Répertoire d'offres en loisirs dans la MRC d'environ 24 pages, à raison de trois (3) parutions par année, qu'à chacune des parutions notre participation sera de ¼ de page (75.09$ plus taxes) avec l'infographie à (73.00 plus taxes) pour un coût maximum de 148.00$ plus taxes .

RÉSOLUTION 2015-53
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient autorisés et payés les coûts d'envoi par Poste Canada dans la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, du Répertoire d'offres en loisirs, au prix estimé de 133.17$ plus taxes.

LA CONSEILLIÈRE MME ESTELLE MUZZI DONNE AVIS DE MOTION QU'ELLE PRÉSENTERA À LA PROCHAIN SESSION OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE, POUR ADOPTION, UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 123, RÈGLEMENT CRÉANT LE COMITÉ DU PARC ET DES LOISIRS ET DONNE AVIS DE DISPENSE DE LECTURE.

RÉSOLUTION 2015-54
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit entériné l'engagement, comme préposée au Parc régional Saint-Bernard, de Mlle Casey Major et que sa rémunération horaire brute est établie à la résolution 2007-83.

LA CONSEILLÈRE MME JOSYANE LEDOUX QUITTE SON POSTE INVOQUANT UN POTENTIEL DE CONFLIT D'INTÉRÊT.

RÉSOLUTION 2015-55
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'augmentation du nombre d'heures de travail de l'adjointe au coordonnateur du Parc à 35 heures par semaine afin de permettre au coordonnateur de diminuer ses heures tel que recommandé par le Comité du Parc.

LA CONSEILLÈRE MME JOSYANE LEDOUX EST CONVOQUÉE ET REPREND SON POSTE.

RÉSOLUTION 2015-56
Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit réduit le nombre d'heures hebdomadaire de M. Ronald Bernier à 14 heures par semaine.

RÉSOLUTION 2015-57
Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à la majorité que soit abrogée la résolution numéro 2015-021.

Mme Sylvie Faille est pour
M. Daniel Garceau est contre
M. Jean-Louis Tinant est contre
Le maire, M. Robert Duteau, ne se prononce pas

M. JEAN-LOUIS TINANT QUITTE SON POSTE.

M. JEAN-LOUIS TINANT REPREND SON POSTE

RÉSOLUTION 2015-58
Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit fermé le bureau municipal le 3 et 6 avril 2015 pour Pâques. Le 3 avril sera jour férié payé et le 6 avril sera au frais des employés puisant dans leur banque d'heures ou dans leurs jours de vacances.

RÉSOLUTION 2015-59

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies ;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer » ;

Formules Mu...pales - No 561+ ...T

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité:

DE DÉCRÉTER le mois d'avril Mois de la Jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Présentation de la correspondance.

- Ouverture de la période des questions par le président
- Lecture à haute voix de la pétition contre le projet éolien prévu à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville et demande à ce que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle se prononce.
- Discussion et échange sur ce projet et les audiences du BAPE ainsi que sur la position de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle en ce qui regarde ce projet.
- N'ayant pas d'autre intervention, le président clos la période de questions.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 2 mars 2015.

M. Robert Duteau
Maire

M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier